

L'écho du Cedapa

N° 92 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2010 - 4 €

**L'herbe et le changement
climatique : assemblée générale du
CEDAPA (pages 2 et 3)**

La complémentarité globale (pages 4 et 5)

*DEROBEES ET PRAIRIES SOUS
COUVERT / VOS TECHNIQUES (p. 3)*

*FERMOSCOPIE / DE NOUVEAUX VENUS
EN SYSTÈME HERBAGER (p. 6 ET 7)*

*RECHERCHE - ACTION /
CHANGEMENT DE SYSTÈME (p. 7).
L'ENTRETIEN DES LANDES DE LOCARN (p.8)*

**Trois vœux : plus de
systèmes économes,
des produits herbagers
dans les magasins et la
fin du contentieux DPU**

**Katell Nicolas, coordinatrice du Cedapa,
nous quitte pour l'Agenda 21 de la
Communauté de Communes de Lamballe.
Retour sur 12 ans de vie commune et sa
vision de l'avenir.**

*Echo : Dans quel contexte es-tu arrivée au Cedapa ?
Quels étaient les sujets du moment ?*

Je suis arrivée en mars 99 dans l'euphorie de la préparation du colloque du programme Stéréo (système Terre et Eau, programme de recherche avec l'Inra). Rapide impression d'être dans une structure qui compte et qui est reconnue. La journée chez Pierre-Yves est très conviviale avec déjà un repas à base de produits locaux ! J'entends encore Patrick Le Fustec expliquer qu'ils sont un GAEC à 4, qu'il y a 7 enfants et autant de repreneurs potentiels ! Ça me changeait des agriculteurs qui voulaient bien "se mettre aux normes" mais seulement si on leur donnait un peu de quota en plus ! Période faste aussi grâce aux emplois jeunes qui facilitaient les créations de poste... Le rôle du CEDAPA était aussi plus lisible : il y avait l'exclusivité de la RIN, ce qui nous a valu de compter Olivier Allain parmi nos adhérents ! Le travail sur la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) commençait ; ça a été assez déroutant de voir comment on pouvait partiellement vider une loi de son contenu... Quoique dans le 22, les CTE aient été assez fidèles à la loi d'orientation. Laurence (Le Métayer-Morice) notamment était très vigilante sur les investissements éligibles, ce qui nous a valu une bonne reconnaissance de la part du DDAF de l'époque, De Longeaux.

*Echo : quels sont les grands événements qui t'ont
marquée le plus ?*

Stéréo, les 20 ans du Cedapa, la naissance de la gamme de produits laitiers Terre & Ciel, la bagarre des DPU...

*Echo : Comment vois-tu l'avenir du Cedapa ? et des
agriculteurs du cedapa ?*

Pour le CEDAPA ce qui est difficile c'est que les cartes sont brouillées, toutes les structures parlent autonomie, herbe, développement durable...

(Suite à la dernière page)

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Face à la sécheresse : stocker, diversifier, décharger, bien gérer l'herbe et les prairies...

Sur votre ferme, face à la sécheresse, quelles ont été les pistes d'adaptation ? A l'avenir, comment pensez-vous sécuriser votre système ? Qu'est-ce que vous allez changer ? Quelles sont les nouvelles questions que vous vous posez ? L'assemblée générale du CEDAPA a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et de travail.



EMMANUEL AUSSEMS QUI A FINI EN SEPTEMBRE SON APPRENTISSAGE AU CEDAPA REVIENT SUR LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE GRAND OUEST. UN TRAVAIL RÉALISÉ AVEC L'INRA DANS LE CADRE DU PROGRAMME CLIMASTER.

2. Maintenir des prairies productives

Dans certains cas, la sécheresse vient s'ajouter à des dysfonctionnements sur les prairies, et en année difficile, ça fait mal.

1. L'importance d'avoir des stocks d'avance, pour ne pas acheter (autant que possible !)... et pour plus de sérénité.

Dans le dernier écho du Cedapa, Eric Favre préconisait pour un système tout herbe de Loire Atlantique 50% de stocks de sécurité. Au Gaec des Trois Sources, en zone séchante à Hillion, l'essentiel du stock est constitué d'herbe de printemps mélangé au maïs de l'automne précédent. Ils ont donc pu limiter leurs achats de l'année à quelques tonnes de fanes de pois pour les génisses. Reste à jauger, en fonction de la zone climatique et du système, le niveau optimal de stocks d'avance à prévoir.

Plusieurs pistes sont évoquées pour se constituer ou disposer de stocks quand le besoin se fait sentir :

- Ne pas réduire trop vite la part de maïs pour les agriculteurs en changement de système.
- Jouer avec les années, c'est-à-dire faire le maximum de stocks les bonnes années pour compenser les mauvaises années, et les garder plutôt que de les vendre.
- Diminuer la surface consacrée aux cultures de vente : c'est toujours plus facile de trouver de la paille qu'un bon fourrage.
- Faire du mélange céréalière que l'on peut ensiler si le fourrage manque.
- Diversifier les cultures de stocks : la betterave s'est bien sortie de la sécheresse. Reste le problème de son désherbage et de son éventuelle distribution (la betterave peut aussi être pâturée !).
- Trouver d'autres surfaces utilisables : localement, on peut imaginer des arrangements avec des producteurs hors-sol pour qu'ils implantent des couverts hivernaux fourragers ; réutiliser ou mieux utiliser les prairies de fond de vallée.
- Assurer une bonne productivité des prairies.

- Attention aux fausses économies sur la fertilisation des prairies ! Soigner son sol avec amendements organiques et calcaires pour mieux résister à des périodes sévères comme cette année. *L'Echo de Cedapa* précédent est déjà revenu sur ce point.

- Trouver le bon rythme de renouvellement des pâtures
"Ce qui a le mieux résisté, ce sont les jeunes prairies (2-3 ans) RGA-TB ou RGH-TV. Elles repartent plus vite quand il y a un peu de pluie", remarquent plusieurs adhérents. Il est important de programmer son assolement et ses rotations sur les années à venir, pour ne pas risquer de se retrouver en même temps avec beaucoup de prairies moins productives. Assurer un renouvellement suffisant des prairies pose parfois un problème pour les agriculteurs qui n'ont pas assez de cultures : il faut trouver une culture à intercaler entre deux prairies, de préférence fourragère et si possible pâturable.

- L'amélioration de la productivité des prairies peut aussi passer par une adaptation des variétés prairiales. Avoir des associations prairiales différentes (plutôt que plein d'espèces dans une même prairie), à base d'espèces plus résistantes à la sécheresse. La luzerne, en association, s'est bien comportée en année sèche. D'habitude chez Georges Etesse (Plémy), elle sert à faire des stocks ; cette année, elle a plutôt été pâturée, dans de bonnes conditions puisque la pluie manquait ! D'autres ont aussi pu compter sur le trèfle violet qui a montré une bonne capacité de résistance à la sécheresse. L'arrivée précoce de la sécheresse estivale plaide aussi pour opter, sur quelques parcelles, pour des variétés plus précoces qui permettront soit de faire du stock, soit de pâturer plus tôt. Intéressant, en particulier quand les stocks d'hiver sont un peu courts : François Clément (Trémargat) a semé du RGH + TV à la place du RGA pour gagner 3 semaines au printemps. Il conservera cette prairie tant qu'elle sera productive.

3. Une bonne gestion de l'herbe

La crainte sur les stocks d'hiver ne doit pas nous écarter de l'essentiel : quand il fait sec, on sacrifie les fauches pour privilégier toujours le pâturage. Certes il peut être aussi intéressant d'avancer une récolte pour espérer une repousse avant le coup de sec.

Les adhérents ont débattu autour de la fameuse parcelle de réserve. Pour Suzanne Dufour, pourtant adepte de cette pratique, "cette année, ce n'était pas la peine d'attendre une flambée de croissance qui n'arrivait pas. On a consommé une herbe plus jeune que d'habitude, grâce à quoi on a fait beaucoup de lait au printemps". Pour André Pochon, c'est l'année où justement, c'était important de la faire !

4. Adaptation de la conduite du troupeau

Si le creux estival pour la pousse de l'herbe devient marqué, il peut être intéressant d'avoir l'été des vaches en fin de lactation l'été ou même taries : les besoins sont limités et les fourrages peuvent être de moins bonne qualité. C'est la stratégie de Didier Motais (Loscouët-sur-Meu) qui assure en revanche une bonne ration dès le début de lactation : "j'ouvre plus vite le silo de maïs, en complément de l'herbe d'automne pâturée au fil avant".

D'autres groupent les vêlages à l'automne et au printemps pour pouvoir mieux utiliser l'herbe de printemps.

L'important est d'adapter le système à sa propre situation : "c'est important d'aller voir comment font les autres mais on ne peut pas faire un simple copier-coller".

5. Adapter son chargement

Georges fait élever ses génisses à l'extérieur depuis quelques années. Et économiquement ? "Le choix s'est d'abord fait sur le travail, mais la situation économique ne s'est pas détériorée !" Pierre Yves Aignel, qui commence à déléguer l'élevage des génisses, fait le même constat : "le fait d'avoir moins de travail me permet d'avoir de meilleurs résultats sur la production laitière". Par ailleurs, sur une année difficile comme 2010, les éleveurs font le calcul de l'opportunité économique d'acheter très cher des fourrages pour produire le quota !

On peut aussi réduire son chargement, tout simplement en vendant ses réformes plus tôt, ou en ne gardant vraiment que les animaux nécessaires au renouvellement.

Car les adaptations de chargement ont leurs limites, celles des contraintes économiques : il faut assurer un certain chiffre d'affaires pour faire face aux charges de structures. "Le fait d'avoir des systèmes hyper spécialisés nous rend fragiles en cas d'aléas", conclut Michel Hamon.

JÉRÔME LOINARD, KATELL NICOLAS
ET JEANNE THIÉBOT, CEDAPA

■ La filière laitière "sans OGM" fait un tabac en Allemagne

(La France agricole, 12 novembre 2010)

Dès 2005 une petite laiterie allemande a commercialisé un lait "sans OGM". En 2008, une grosse laiterie, porteuse d'une marque nationale a suivi. La loi allemande autorisait en effet dès 2008 l'étiquetage des produits animaux nourris sans OGM. Aujourd'hui ce sont douze laiteries qui collectent du lait sans OGM. Et certaines envisagent même de ne collecter que du lait d'animaux nourris sans OGM, suivant ainsi l'exemple de la filière autrichienne où presque toutes les laiteries renoncent aux OGM ! Pour le plus grand bonheur de tous : le chiffre d'affaires et l'image des laiteries sont dopés ; le lait non OGM est vendu en haut de gamme (entre 90 et 99 centimes le litre de lait demi-écrémé). Les agriculteurs voient leur surcoût bien compensé : le lait est payé de 1 à 2 centimes d'euros supplémentaires plus cher, alors que le surcoût (approvisionnement en soja non OGM, frais administratifs) est estimé à 0,5 centime par litre. Reste un certain scepticisme relayé par la France Agricole, qui explique peut-être la frilosité française : "Quid de l'image du lait en général ? Le "non-OGM" pourrait-il nuire au reste du marché ?"

■ Carrefour anticipe l'étiquetage "nourri sans OGM"

Depuis début novembre, 300 références portent le logo vert et rond

"nourri sans OGM" : viandes de porc, de veau, volailles, œufs, mais aussi poissons d'élevage, des produits à marque Carrefour et Engagement qualité carrefour. Ces filières "non OGM" existent en fait depuis 1998, et regroupent aujourd'hui 3000 producteurs, éleveurs et fournisseurs du Brésil à la France. Le non OGM représente chez Carrefour 50% des œufs vendus, 92% des ventes de saumon et 71% des ventes de porc. Carrefour affirme assumer une grande part du surcoût de la garantie non-OGM par une réduction de sa marge : les produits présentent un surcoût pour les consommateurs de 2%, quand les éleveurs, eux, vendraient leurs produits 8% plus chers. Carrefour choisit donc d'anticiper une réglementation sur l'étiquetage des produits animaux qu'on annonce prochaine. Les sondages d'opinion ne sont sans doute pas étrangers à ce coup marketing : 63% des français "arrêteraient leur consommation s'ils savaient que ces produits sont issus d'animaux nourris avec des OGM", et plus de 96% considèrent "nécessaire de mentionner sur l'emballage la présence ou l'absence d'OGM dans l'alimentation animale".

■ L'élevage et les gaz à effet de serre

Les élevages laitiers herbagers n'émettent pas plus de gaz à effet de serre que les élevages conventionnels. Telle est la conclusion d'un stage réalisé par Mélanie Garnier à l'Adage, à partir d'un échantillon de 30

exploitations tous systèmes confondus. La partie n'était pourtant pas gagnée. Près de la moitié (48%) des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont en effet liés au dégageant de méthane par les vaches. D'où une conclusion (trop) rapide : plus de vaches = plus de GES. Heureusement les élevages herbagers réduisent leur consommation d'énergie et d'intrants, et affichent finalement un bilan au litre de lait équivalent. Ils prennent même l'avantage si l'on prend en compte le carbone stocké dans les sols sous les prairies. L'intensification à l'animal, conclut Mélanie Garnier, permet bien de réduire les GES, mais à condition de ne pas augmenter les dépenses en intrants et énergie. Bref, il faut être productif ET économe.

■ Le stockage de carbone

En moyenne, on peut stocker 1800 kg d'équivalent CO₂ par an et par hectare sous une prairie. En revanche, retourner une prairie libère 3600 kg d'équivalent CO₂/ha/an. D'où, côté GES, l'intérêt de faire durer les prairies. Autre option de stockage du carbone, la haie : 450 kg d'équivalent CO₂ par mètre linéaire.

■ Méthanisation contre prairies

En Allemagne, les surfaces en maïs ensilage ont progressé de 40% par rapport à 2000. La faute aux 5000 usines de biogaz, qui utilisent largement le maïs, qui a un rendement cinq fois supérieur à celui des lisiers et fumiers dans les méthaniseurs. Ainsi en Basse-Saxe, qui concentre 75% des unités de méthanisation, 171.000 ha de maïs (en plus des hectares de céréales immatures) produisent du biogaz, "au détriment de la prairie malgré les engagements de la conditionnalité". (L'éleveur laitier, décembre 2010)

Revenir à des choses simples pour être autonome

Eric Favre, ancien conseiller élevage et éleveur laitier en Loire Atlantique, mène un cycle de formation sur les rations hivernales. Avec un objectif principal, conduire les agriculteurs vers l'autonomie dans la conduite de leur complémentation, en adoptant une méthode de complémentation globale des vaches laitières et en retrouvant la maîtrise des données simples sur l'alimentation du troupeau.

Se souvenir des choses simples

La vache est un ruminant. Elle est capable de digérer des éléments fibreux qui contiennent de la cellulose : "une vache laitière n'est pas faite pour digérer de l'amidon". Bref, quand on cherche à produire 10.000 litres de lait avec une vache, on va forcément vers une ration pathogène : "la plupart des bouquins concrets sur l'alimentation de vaches traitent à 80% des problèmes liés à des rations trop riches en amidon". Difficile donc d'y trouver des réponses adaptées au cas des herbagers.

Autre souci : l'Inra a revu ses équations de rationnement des vaches, qui se sont considérablement compliquées. L'utilisation de l'outil informatique avec des logiciels dédiés apparaît donc incontournable. Résultat, l'agriculteur perd la main. Pourtant, plaide Eric Favre, on peut calculer ses rations avec des équations simplifiées... avec papier et crayon. "La précision est largement suffisante pour les besoins de l'agriculteur. Si on veut gagner en autonomie de décision, il faut choisir la solution la plus simple !"

Pas question cependant de s'affranchir de la rigueur scientifique. Pas de théorie fumeuse, rien de farfelu : pour raisonner sa complémentation, Eric Favre s'appuie sur la "bible rouge" (les tables d'alimentation) de l'Inra.

Utiliser les acquis scientifiques

L'efficacité des concentrés de production est faible. Les expériences de la ferme expérimentale de Trévarez ont montré depuis longtemps que l'on peut baisser considérablement les quantités de concentrés distribuées sans enregistrer une baisse de lait conséquente. La baisse de concentrés induit par ailleurs une augmentation du TB et une baisse du TP.

La raison de ce phénomène connu : quand la vache a du concentré, elle ingère moins de fourrage.

Les coefficients de substitution sont différents selon les fourrages : En clair, 1 kg de concentrés distribué en plus, c'est 0,7 kg de maïs

Maïs	0.7
Ensilage d'herbe	0,53
Foin	0,44
Herbe pâturée de qualité	0,95-1

consommé en moins. Cela signifie que si l'on ajoute 1 kg de concentrés type VL 18 (concentré de production) à une vache en ration maïs (équilibrée), on va produire seulement 0,7 kg de lait en plus.

L'efficacité est un peu meilleure avec de l'ensilage d'herbe ou surtout du foin : plus la ration de base est pauvre, plus la vache a faim, et plus le concentré est efficace.

A noter que les valeurs de substitution concentrés/fourrage sont des moyennes : les premiers kilogrammes de concentrés sont plus efficaces. En ration économe, le concentré est donc plus efficace qu'en ration à haut niveau de concentrés. Ainsi sur du maïs, 1 kg de concentrés donnera 1 kg de lait en plus (au lieu de 0,7 kg). Pour



de l'ensilage d'herbe, l'augmentation sera de 1,2 kg de lait pour 1 kg de concentrés, et pour le foin de 1,5 kg de lait.

Pour raisonner sa complémentation, il faut d'abord se fixer des seuils à ne pas dépasser

Tout éleveur quel que soit son système est capable d'être en dessous de 160 grammes de concentrés par kilo de lait produit. "c'est la chasse au gaspi !"

Pour calculer ce ratio, rien de bien compliqué : reprendre les quantités d'aliments achetés sur les factures (mieux vaut vérifier les données inscrites dans le grand livre), calculer les quantités d'aliments produits autoconsommés ; enlever les quantités distribuées aux génisses et diviser le total obtenu par le nombre de vaches.

En système économe, avec une production par vache limitée, on peut viser 100 g de concentrés par litre de lait avec du maïs dans la ration hivernale et 120 g par kilo de lait pour un système tout herbe.

Gérer sa complémentation de manière globale.

Un système basé sur le pâturage, on le sait, est difficilement compatible avec une recherche de productivité par vache : pour pâturer plus ras ou valoriser l'herbe d'automne, donc pâturer plus et plus longtemps dans la saison, il ne faut pas viser la production maximale par vache. "Quand on a renoncé au postulat du lait par vache, explique Eric Favre, on n'a plus besoin de faire de la complémentation individuelle, car toutes les vaches, même les moins productrices pourront produire à hauteur du concentré distribué". Autre avantage, de taille, la simplification du travail, qui facilite aussi le remplacement.

Quelques règles de base

- Bien faire digérer les fourrages: il faut suffisamment d'azote pour que la cellulose soit digérée : équilibrer la ration
- Aplatir la courbe de lactation : pas d'excès d'azote dans la ration, pas de préparation au vêlage

- Apporter le concentré de production, si vous souhaitez en donner, quand il est le plus efficace : donc pas de concentrés au pâturage

Le principe de la complémentation globale de la ration hivernale

Il faut d'abord équilibrer le maïs sur la base de 175 g de soja par kg de MS d'ensilage de maïs ou 260 g de tourteau de colza.

Exemple :

	kg de MS	soja à l'équilibre, par vache	pour 40 VL
ensilage de maïs	7	=0,75*7 soit 1,2 kg	48 kg
ensilage d'herbe	7		
herbe pâturée	7		

Avec cette ration, on peut atteindre une production de 6000 à 6500 kg de lait par vache.

Si le seau de soja pèse 8 kg, cela fait 6 seaux par jour à distribuer. Une quantité à ajuster en fonction de l'herbe pâturée : si je diminue le maïs distribué, le concentré diminue d'autant.

Observer vos vaches

L'observation des vaches nous aide aussi à ajuster la complémentation.

Que regarder ? Pas l'état : "*dans nos systèmes, les vaches sont maigres toute l'année, mais elles ne maigrissent pas. Les vaches trop grasses, c'est de l'argent gaspillé. Je dis souvent qu'elles ont nos billets de banque sur le dos !*"

Eric Favre observe surtout deux critères simples :

- l'état des bouses

Une belle bouse tombe en tas, elle fait au milieu un petit cratère.

Une bouse qui monte, trop épaisse et dure indique un manque d'azote dans la ration.

Une bouse liquide foncée est un signe d'excès d'azote

Une bouse liquide claire peut en revanche être un indice d'acidose.

- le nombre de coups de mâchoire durant la rumination, avant que l'animal ne ravale. "*On trouve souvent à peu près le même chiffre sur chaque vache, et au sein du troupeau*". On doit se situer entre 45 et 65. En dessous de 45, on a un risque d'acidose. En cas de bouses claires et liquides, il est impératif de compter les coups de mâchoire.

Il existe bien sûr d'autres repères (les animaux qui se lèchent le poil...), "*mais plus on complexifie la méthode et moins on maîtrise. Mieux vaut deux critères bien observés que dix mal vus.*"

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

TECHNIQUES

■ L'avoine diploïde, ça fait causer

Beaucoup de réactions à l'article de Pascal Hillion sur l'avoine diploïde, pour nous raconter vos réussites (mais aussi vos échecs) avec l'avoine diploïde.

Michel Jouan (Le Bodéo) est à son deuxième essai et a lui aussi été déçu cette année par le rendement de son avoine diploïde. Néanmoins il reste convaincu de l'intérêt de la plante :

"*L'avoine diploïde vient rapidement, ça fait du fourrage, et on peut semer une pâture derrière et dans de bonnes conditions. Elle vient chez moi après prairie (de plus de 5 ans, voire de 15 ans). Je travaille le sol superficiellement avec un cover-crop, mais avec disques verticaux et non de travers, à 5-10cm... Je passe plusieurs fois dans tous les sens, puis je sème à 35 kg/ha en combiné à la mi-mai. Comme c'était trop sec cette année, ça n'a pas levé. Je n'ai donc pas fauché mais il y a eu un pâturage des génisses en septembre. Le rendement cette année était en dessous d'une tonne par ha, mais l'an passé il était au moins trois fois supérieur.*

Aujourd'hui, la parcelle a été ressemé en prairie complexe : la terre était impeccable car elle était travaillée par l'avoine... L'avoine est bien adaptée à ces terres caillouteuses où mieux vaut ne pas trop bouger la terre ! En plus, quand ça pousse, ça couvre tout de suite, et ça étouffe le reste."

Yann Rolland (Saint-Barnabé) explique l'échec de Pascal par une date de semis inadaptée et/ou un manque de

chance : "*si le printemps avait été plus clément, ce serait passé. L'avoine diploïde, c'est une plante tropicale, il lui faut de la chaleur !*" Chez Yann, le mélange avoine diploïde-trèfle d'Alexandrie est le meilleur couvert hivernal. "*Je sème l'avoine diploïde (25 kg/ha) avec du trèfle d'alexandrie (8-10 kg/ha) après céréales, surtout après l'orge, de juillet à mi-août. Dès la fin septembre, tu peux avoir 4-5 tonnes de matière sèche à l'hectare. L'hiver 2009-2010, j'ai tenu 22 génisses Blondes d'Aquitaine de 2 ans et un taureau, du 20 octobre à début février sur 5 ha, au fil avant avec un peu de paille en complément. Un coup d'outil à dents et on a eu un super maïs derrière*". Le mélange avoine diploïde - trèfle d'Alexandrie est ensilé sur les parcelles éloignées dès la mi-mars : "*là aussi on a eu un super maïs après, malgré la sécheresse. Dans nos terres limoneuses, le développement racinaire de l'avoine est impressionnant. L'implantation du maïs est favorisée*".

Rendement également moins bon pour Yann cette année : "*trop sec au départ. Les journées perdues en juillet-août ne se rattrapent pas en novembre.*"

■ Des prairies semées sous couvert

Pierre-Yves Aignel sème ses prairies sous couvert de mélange céréalière. "*Le mélange, triticales-avoine-pois est semé après maïs. Je fais attention à ne pas dépasser 15 kg/ha de pois pour éviter tout risque de verse*". La prairie est semée dans le mélange au printemps, fin mars-début avril, "*dès que le terrain porte*". En préparation du sol, seulement deux

passages de herse étrille, le semis et un passage de rouleau lisse (ou pas, en fonction des conditions météo). Pierre-Yves a connu un ou deux échecs, liés à un printemps trop sec, ou un mélange céréalière trop dense. "*Tu perds sans doute en rendement de ta céréale (il atteint tout de même en général entre 50 et 55 qx/ha), mais tu as une implantation excellente de la prairie à moindre coût ! Sans compter que un mois et demi après la récolte au plus tard, tu peux pâture*". Autre technique utilisée par Pierre-Yves : le semis de prairie sous couvert d'avoine à l'automne. "*Depuis mon passage en bio, j'ai supprimé les céréales pour augmenter ma surface en herbe. Il faut donc que je sème mes prairies après maïs*".

Après l'ensilage (fin octobre - début novembre), l'avoine est semée comme une céréale, mais à densité plus faible (60-70 kg/ha). Pierre-Yves passe un coup de rouleau lisse puis sème sa prairie en surface, avant de repasser le rouleau. "*Le problème est de tasser suffisamment le sol : un passage de cultipacker puis de rouleau lisse avant le semis améliorerait la levée. L'avoine protège le semis, favorise l'enracinement de la prairie et évite le salissement. L'idéal, c'est de faire la première exploitation en fauche : on obtient un foin à la fois très fibreux et riche en énergie, et très appétent*". Dans ce cas, il faut veiller à ne pas semer trop dense pour ne pas étouffer la prairie. On peut aussi semer la prairie au printemps dans l'avoine, alors semée plus dense.

"Le système intensif n'est pas évolutif"

Mon premier est la motivation d'évoluer dans le travail et sur la ferme. Mon deuxième est le déclic, une visite sur une ferme avec un système tout herbe époustoufflant. Mon tout est un passage en système herbager, entamé depuis 2008 par Fabrice et Christelle Charles à Quessoy. Fabrice ne connaissait pas il y a trois ans le Cedapa : il rentre aujourd'hui dans le conseil d'administration. Portrait.



Rien ne prédisposait Fabrice et Christelle Charles à aller vers l'herbe. "On avait un système laitier calé avec 20 ha de maïs, 10 ha de céréales et 22 ha de prairies. En fait on ne me posait pas la question : le système qu'on avait semblait le

seul possible". Leur environnement est aussi peu favorable à l'herbe : "je lisais bien quelques messages sur l'herbe. Mais bon, quand j'en parlais autour de moi avec mon contrôleur laitier ou dans mon groupe Atout lait, c'était toujours le même discours : "Ah l'herbe c'est valable un mois ou deux et après on n'en parle plus !". Le déclic, Fabrice et Christelle vont cependant l'avoir grâce à une visite avec leur groupe Atout lait. "On avait choisi de travailler sur des systèmes économes. On est allé visiter l'exploitation d'Erwann Leroux, système tout herbe dans le Finistère (voir Echo n° 85). Ça a été un coup de massue. Il a une démarche percutante et des résultats économiques bluffants". Les autres collègues du groupe Atout lait eux non plus n'en reviennent pas, mais disent plutôt : "c'est pas possible chez nous". Fabrice, lui, est décidé à voir ce qu'il peut faire chez lui !

Sa structure n'est pourtant pas la plus adaptée : 52 ha, 340.000 litres de lait, et surtout une accessibilité limitée : 40 ares par vache, "au taquet", c'est-à-dire quand tout l'accessible sera en herbe, et en envoyant les vaches à plus d'un kilomètre. C'est donc sa motivation personnelle qui fait la différence. "J'approchais des quarante ans. J'étais lassé du système intensif : semer le blé, faire 10 ha d'enrubannage avant de semer le maïs - un boulot dingue -, les factures qui arrivent. Je voulais voir autre chose. Le système intensif n'est pas évolutif : tous les ans tant d'ha de maïs, les vaches vont sortir là et là. Ça fait quinze ans que je suis installé et je ne me voyais pas faire quinze ans encore comme cela..." Christelle est plus réservée : "Je me suis installée plus tard, en 2005, et je commençais juste à être bien dans le système ! En plus les gros emprunts sont en train de finir, et on avait juste à rester dans la continuité de ce qu'on faisait. Pourquoi changer quand ça roule au niveau économique ?"

"Rallonger les intervalles de pâturage c'est fondamental"

Fabrice est dès le début, "à fond dedans", et se met en quête d'infos. Il commence à bouger l'assolement et à semer de nouvelles prairies d'association, "des prairies complexes parce qu'on travaille avec la Sobac". Un technicien Chambre l'orienté vers le Cedapa : "on n'en avait jamais entendu parler". Fabrice et Christelle prennent contact, rencontrent une animatrice du Cedapa pour réaliser un diagnostic changement de système. "Ensuite on est allé visiter des fermes du Cedapa, aux journées techniques de 2009 : ça nous a confortés dans nos choix, et on a commencé à apprendre ! On a aussi intégré le groupe du Mené."

"Le Cedapa m'a appris à gérer l'herbe. Il y a des bases à connaître. En particulier savoir comment l'herbe pousse : le point fondamental c'est d'augmenter les intervalles de pâturage. ça veut dire aussi augmenter le nombre de paddocks et donc la surface en herbe. Tant que tu ne veux pas faire ça, t'es mort : tu continues à revenir sur tes paddocks au bout de 15-20 jours et à te lamenter que l'herbe ne pousse pas !"

"Le plus surprenant, c'est que le système allie simplicité et efficacité"

Le plus grand étonnement de Fabrice c'est la simplicité du système et son efficacité. Christelle est elle aussi séduite par "la facilité de mener un troupeau à l'herbe. Une fois la traite finie, tu ouvres le portail, et c'est fini." "Au début il y a du temps à passer", reconnaît néanmoins Fabrice. "Pour faire les paddocks, j'ai suivi le principe d'un paddock pour 4 jours au maximum. Et il y a le suivi des pâtures. On voit que le Cedapa a de l'expérience dans le domaine : il est centré sur le pâturage. Tous seuls, on n'y serait pas arrivé". Ils ont la chance de démarrer en 2009 : "On a fermé le silo pendant 4 mois et distribué zéro concentré, avec seulement 25 ares d'herbe par vache. En 2010, ça a été plus dur ; ça te remet les pieds sur terre".

N'empêche, le changement de système est en route. "Il faut accepter la chute des taux, le lait qui fluctue dans le tank en fonction du temps ou du stade de l'herbe, des vaches plus maigres" ("Elles ont pas déperé les vaches !" l'interrompt sa femme). Les premiers résultats économiques les ont surpris et rassurés, "pas encore à 100%, mais je suis plus sereine", avoue Christelle. Ils continuent leur

L'exploitation en 2009-2010

52 ha de SAU
21 ha de maïs fourrage
12,6 ha de blé
18 ha de prairies

2 UTH
55 vaches
25 ares d'herbe par vache
291.000 litres de lait vendus

Coût alimentaire
2008-2009 : 87 €/1000 l
2009-2010 : 55 €/1000 l

Coût de mécanisation
2008-2009 : 781 €/ha
2009-2010 : 542 €/ha

chemin, tranquillement. La surface de blé a diminué de moitié (6 ha cette année) et la surface en maïs va passer de 20 à 15 ha. "Il faut y aller progressivement, refaire les vieilles pâtures pour y mettre du trèfle". Au printemps 2012, ils atteindront 40 ares d'herbe par vache, le maximum, en attendant de pouvoir peut-être échanger des parcelles.

Accepter le lait qui fluctue, les vaches plus maigres

Avec le système herbager, ils voient aussi de nouvelles perspectives techniques s'ouvrir sur leur ferme : "on est parti sur des croisements avec des Jersiaises, pour avoir des vaches plus rustiques. On pense aussi grouper les vélèges à partir de mars, aller si on peut jusqu'à la monotraite, passer en bio..." Bref, professionnellement, le changement de système les remotive. Mais le changement va au delà : "ma philosophie a changé, sur le métier, sur l'avenir de la production laitière. Avant, plus j'avais de lait, mieux c'était. Mais ce lait, pour le produire, il faut plus de boulot, plus de charges... pour ce qu'il reste au bout... : est-ce que j'ai travaillé pour moi ?" C'est pour cette raison que Fabrice a accepté de devenir administrateur du Cedapa, pour défendre une politique de prix plutôt que de volume et une recherche d'autonomie.

"Ma politique agricole a changé"

La fin de la course au volume n'est cependant pas dans l'air du temps : "entre l'évolution du Projet agricole départemental (PAD) et l'attribution complémentaire de quota, la pression est forte pour produire plus". Pour Fabrice, beaucoup d'agriculteurs ne sont pas prêts à changer d'optique, d'autant plus qu'ils sont souvent pris dans l'engrenage de charges de structure élevées à

couvrir. "Quand je dis qu'on n'a pas fait notre quota, et que ce n'est pas une priorité, on me traite de fou !"

Heureusement les relations avec les collègues en système intensif restent bonnes : "Pas question que ça change. On se respecte mutuellement". N'empêche : "ils sont étonnés, nous charrient beaucoup. Mais s'interrogent, ils veulent voir le résultat. Beaucoup se disent sans doute qu'on va faire marche arrière. On sent aussi que certains aimeraient faire pareil". D'ailleurs le groupe Atout Lait est bien décidé à venir voir.



IL Y A QUELQUES ANNEES, J'ETAIS ALLE VISITER TREVAREZ ET JE ME DISAIS : "C'EST N'IMPORTE QUOI ; S'ILS CROIENT QUE JE VAIS ENVOYER MES VACHES A UN KILOMETRE !" AUJOURD'HUI JE VAIS MEME

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

DES LIENS AVEC LA RECHERCHE POUR FACILITER LE CHANGEMENT

Etudier les freins aux changements de système de production

C'est l'objectif d'une recherche-action de 3 ans financée par le CASDAR et pilotée par le Réseau agriculture durable (RAD). Le Cedapa participe à cette étude, comme 12 groupes départementaux du grand ouest. A la base de cette recherche un constat : les systèmes herbagers sont simples et efficaces ; comment se fait-il qu'ils soient si peu diffusés ? Première étape : faire le point sur les facteurs favorables ou défavorables aux démarches d'évolution vers des systèmes herbagers pâturants et identifier les logiques d'action des différents types d'éleveurs du Grand-ouest, par des enquêtes auprès d'experts, de producteurs de lait et de viande en systèmes conventionnels, d'accompagnateurs-conseillers d'agriculteurs, d'étudiants en agriculture qui envisagent de s'installer. Deuxième étape : comprendre les leviers en place chez des acteurs qui ont pu lever ces freins, par des enquêtes auprès d'agriculteurs engagés dans des systèmes

herbagers économes depuis plusieurs années, dans différents régions et différentes productions, d'accompagnants de groupes qui réussissent à élargir leur audience, de responsables de collectivités territoriales où ces systèmes ont essaimé. A partir de ces acquis, l'objectif est de construire des outils destinés aux agriculteurs pour faciliter les évolutions vers les systèmes herbagers économes.

Lancement du projet le 24 janvier à Cesson-Sévigné. Les agriculteurs intéressés pour suivre le projet peuvent se faire connaître.

Renouveler les méthodes de conseil pour renforcer la place des prairies dans les systèmes fourragers

Ce projet CASDAR, auquel participe le RAD et des groupes départementaux CIVAM, tel que le CEDAPA est complémentaire du premier, puisqu'il s'intéresse à la formation des conseillers de terrain aux systèmes herbagers. Ce Casdar est mené par l'Institut de l'élevage. Il s'articule autour de 3 objectifs

opérationnels :

- réaliser un état des lieux des différentes démarches de conseil utilisées, et contribuer à leur mise à jour afin d'en assurer une cohérence technique et économique
- proposer une offre validée de plusieurs démarches de conseil types pour l'accompagnement de projets d'éleveurs "dans lesquels il peut être nécessaire de reconsidérer la place et l'utilisation de l'herbe".
- concevoir des parcours de formation et d'échanges autour de ces démarches, destinés aux techniciens et conseillers qui expriment de forts besoins de soutien pour maîtriser les outils mis à leur disposition.

Lancement par un séminaire le 6 janvier à Paris.

Casdar : appel à projets national d'innovations et de partenariat qui vise à mobiliser les acteurs du développement agricole et rural sur des actions de développement et de recherche appliquée, financé par le Ministère de l'Agriculture.

Formations CEDAPA

Formation herbe Trégor (contact : Jérôme Loinard) : 2^{ème} journée le 13 janvier à Plouaret

prochaines formation MAEt phyto (contact : Clémence Fisson)

-19 janvier et 2 février à Erquy : le 19 janvier à 09h45 à la mairie d'Erquy

-21 janvier et 4 février à Plessala : RDV le 21 janvier à 09h45 à la maison de Philomène à Plessala

Journée post-formation MAEt, échange sur les systèmes de cultures avec B. Omon le 3 février à Plessala

Demi-journée d'échange sur le colza avec Jean Raimbault du Cétiom, le mardi 24 février à St Aaron puis à Plélo sur le colza en culture associé

Les dossiers sécheresse seront à faire début janvier

Le comité national sécheresse a en effet donné un avis favorable au dossier des Côtes d'Armor. 10 cantons sont retenus : Caulnes, Corlay, La Chèze, Loudéac, Maël-Carhaix, Mûr de Bretagne, Plouguenast, Quintin, Rostrenen et Uzel. Les exploitations cibles sont les fermes herbagères (plus de 55% de la SFP en herbe)

Les prairies permanentes (PP) ont reculé en 2010 de plus de 167.000 ha par rapport à 2005, d'où une baisse du ratio national PP / SAU de 2,39%

Or le maintien de la surface de prairies permanentes (par rapport à la référence 2005) est une obligation communautaire depuis 2006. La France devra donc prendre des mesures pour le respecter. Premiers visés, les trente départements où les PP ont baissé de plus de 5%, et particulièrement les dix dont la surface en PP a baissé de plus de 10%. Les Côtes d'Armor seraient même en tête de liste avec une baisse de 27% des PP depuis 2009. Il ne s'agit probablement pas d'un retournement massif de prairies permanentes, mais plutôt d'une requalification des prairies sur la PAC 2010 : les agriculteurs ont sur leur déclaration PAC 2010 transformé administrativement des prairies permanentes en prairies temporaires pour baisser leur référence individuelle de PP et PT5, contraignante dans le cadre de la nouvelle conditionnalité PAC liée au DPU herbe. Conséquence : les agriculteurs des Côtes d'Armor (et des neuf autres départements les plus touchés) devraient recevoir courant décembre un courrier les enjoignant de requalifier correctement leurs prairies lors de la déclaration PAC 2011. D'autres mesures pourraient être envisagées. On parle en particulier de contrôles conditionnalité de la PAC ciblés sur les départements les plus fautifs.

Quelques résultats de l'expérimentation de pâturage de landes par un élevage de brebis en production, menée par le Cedapa avec le Conseil Général des Côtes d'Armor

Yvette, François Clément et Olivier Jégou, éleveurs ovins à Trémargat, ont emmené du 29 mai au 30 août, 50 brebis à l'entretien pâturer un enclos de 10 ha à Locarn. Objectif de l'expérimentation : envisager une gestion des landes qui permettrait de concilier, à la fois, les enjeux écologiques du site et une réalité économique de coûts de gestion et de production agricole.

Première bonne surprise : dès le départ les brebis se sont adaptées sans problème et on trouvé leur nourriture. "On a été rassurés au début quand on a vu qu'elles n'ont pas du tout tourné ni bélé." Les éleveurs craignaient au départ que 50 brebis ce soit trop. Après cette année d'expérience (en année sèche) la conclusion est qu'on peut amener plus d'animaux.

Deuxième bonne surprise : l'impact très favorable du pâturage sur la flore. Les brebis ont bien pâturé la molinie, ce qui va permettre aux espèces qu'on cherche à favoriser (bruyère, drosera, grasette...) de se développer.

Les brebis ont même attaqué l'ajonc et la bourdaine qu'on cherche à contenir. En terme d'apport pour la ferme, on peut estimer que 10 ha de lande équivalent à 1 ha de prairie temporaire. Il n'y a donc pas de grand intérêt en terme de production de fourrage. En revanche, le pâturage de ces espaces naturels apporte de la souplesse dans la gestion du pâturage (permet de faire plus de stock, ou peut arrêter une accélération à contre temps) et constitue un atout pour gérer le parasitisme (extensification).

Pour les éleveurs engagés la principale motivation est le projet lui-même, l'entretien de la lande. Derrière la tête il y a l'idée de pouvoir installer quelqu'un autour de ces territoires. Les débuts sont donc encourageants. Et évidemment à Trémargat, c'est aussi une belle occasion de faire la fête.

Une synthèse plus détaillée de cette étude est disponible au Cedapa. L'étude pourrait se poursuivre l'an prochain.

MAIS on garde une spécificité sur 2 niveaux : on raisonne sur l'homme et non sur les litres de lait ou les kg de viande et on est capable d'approche globale ce qui n'est pas encore donné à tout le monde !

Le plan algues vertes est une opportunité de montrer ce qu'on sait faire, à condition qu'ils nous fassent un peu confiance et que tout le monde tire dans le même sens... En même temps, je crois qu'à la base on était pas censé faire du développement à grande échelle mais plutôt servir d'aiguillon ?

Sur la valorisation, il y aussi des opportunités à travailler : la filière non OGM Carrefour, l'agriculture à Haute Valeur Environnementale avec FNE, l'étiquetage carbone...

Pour les agriculteurs, il faut continuer à travailler sur la technique pour maîtriser les coûts de production mais aussi sur le produit si vous voulez garder cet équilibre entre taille des fermes et travail, environnement, partage des moyens de production... Cela passe par la valorisation mais aussi par une bonne répartition des aides publiques

Echo : qu'est ce que t'a apporté ton passage au Cedapa ?

De l'assurance ! C'est très formateur, très varié, jamais de routine... Il faut rapidement se prendre en main, prendre des initiatives...

Du bon sens ! C'est quand même le point fort du Cedapa !

De la combativité ! J'ai l'impression que c'est ça qui vous plaît le plus finalement : aller au charbon !

3 vœux pour le Cedapa parce que ça va être la période

* la fin heureuse du contentieux DPU pour que je revienne boire le champagne !

* quand je suis arrivée, il y avait 120 signataires RIN, aujourd'hui il y en a 1000 en Bretagne, souhaitons que la progression continue à ce rythme

* promis, dès qu'il y a des briques de lait du Cedapa dans les rayons, je serai la 1^{ère} cliente !

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL HILLION

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193

Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le

Voguer, Laurence Le Métayer-Morice, Suzanne Dufour

Mise en forme : Nathalie Gouérec

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194

Plérin cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant

Prénom :

Non adhérent, établissement scolaire

Adresse :

Soutien+organismes, entreprises

Commune :

Adhésion 2010

CP : Tél :

Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an

(6 numéros)

2 ans

(12 num.)

18 €

27 €

27 €

45 €

39 €

60 €

50 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

